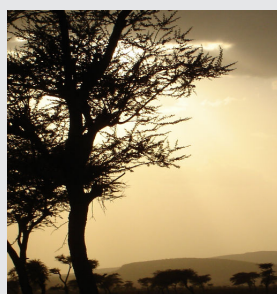




Edito



François Grunewald

Face aux crises, quels espoirs ?

Ces temps-ci, les bonnes nouvelles ne sont pas légions. Les disparitions et assassinats de journalistes et de responsables associatifs continuent dans la Fédération de Russie, et le Caucase reste explosif, tant au Nord (Tchéchénie, Daguestan, Ingouchie) qu'au Sud (Géorgie, Nagorny Karabach). Les crises du Darfour, de la Somalie et de la RDC s'enlisent. Les entraves à l'accès des humanitaires aux populations dans la détresse se multiplient, s'institutionnalisent, tandis que les attaques ciblées et nombreux actes de brigandage rendent l'action humanitaire de plus en plus dangereuse.

Pourtant, si le retour d'El Nino dans l'hémisphère sud nous prédit inondations et ouragans en Amérique du Sud, ainsi que sécheresses dans l'Asie péninsulaire, des plans de préparation aux désastres se mettent en place, ce qui n'avait tout simplement pas eu lieu il y a 10 ans.

Et si la stabilité en Afghanistan reste un défi permanent, les élections ont pu se dérouler malgré la violence et les intimidations.

Mais d'autres dangers pointent à l'horizon : les épidémies catastrophiques dans la lignée du SRAS, du H1N1, les impacts du changement climatique, la crise économique mondiale dont les effets laminent les résiliences et mettent à mal la solidarité internationale. Faut-il baisser les bras, renoncer ? Ou au contraire retrousser nos manches, résister ? Le secteur humanitaire a toujours été dynamique, capable de s'adapter, en mouvement. La revue Humanitaires En Mouvement continuera de s'inscrire dans cette vague multiple, où le progrès collectif dépend du progrès de chacun.

Sommaire

Espace Humanitaire

Les bailleurs émergents de l'aide humanitaire: le cas des pays du Golfe	2
Les relations entre militaires et humanitaires à l'aune de l'échange d'information : où mettre le curseur ?	3

Point de vue

.....	6
-------	---

Crises et vulnérabilités

Crises, conflits pour les ressources et environnement	8
---	---

Qualité de l'aide

Pistes d'amélioration de la qualité de la réponse humanitaire au Tchad	11
Reconstruction post-tsunami en Aceh : des maisons multipliées plutôt qu'une planification raisonnée	13
Favoriser les échanges entre humanitaires autour de la géomatique, une voie à considérer	17

Focus Biblio

.....	21
-------	----

Actualités

.....	24
-------	----

En 2008, l'Arabie Saoudite est classée 3^{ème} donateur pour l'aide humanitaire après les Etats-Unis et la Commission européenne. Pourtant la structuration du système international de l'aide s'est faite et se fait encore dans des fora principalement occidentaux et les donateurs dits « émergents » sont rarement intégrés dans les mécanismes de coordination. Il est donc crucial de mieux comprendre et connaître le rôle, les valeurs et les spécificités de ces acteurs pour les intégrer davantage dans les mécanismes de coordination.

Cet article est le résumé exécutif d'une étude financée par le Centre de Crise du Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes, réalisée par le Groupe URD. Le rapport complet sera publié prochainement.

Les efforts financiers pour l'aide humanitaire et la participation aux débats internationaux des pays du Golfe semblent démontrer un nouvel intérêt pour la question humanitaire. Certains pays du Golfe sont devenus très actifs dans le domaine de l'aide humanitaire en créant des structures gouvernementales pour l'aide d'urgence, en favorisant la mise en œuvre de l'aide, avec par exemple l'instauration de la cité humanitaire à Dubaï (Humanitarian City), en suscitant des débats sur l'aide humanitaire, en augmentant leurs financements aux agences des Nations unies ou encore en accueillant des conférences internationales comme le DIHAD¹. En 2008, l'Arabie Saoudite fut classée 3^{ème} donateur pour l'aide humanitaire après les Etats-Unis et la Commission européenne².

Pourtant, les crises récentes, comme la crise de 2006 au Liban, ont mis en évidence le manque d'intégration des représentants des donateurs arabes dans les mécanismes de coordination internationaux. Plus globalement la structuration du système international de l'aide s'est faite et se fait encore dans des fora principalement occidentaux, ce qui risquerait à terme de renforcer le sentiment que l'aide humanitaire est basée sur des valeurs occidentales alors qu'elle se veut universelle. Il est donc crucial de mieux comprendre et connaître le rôle, les valeurs et les spécificités de ces acteurs pour les intégrer davantage dans les mécanismes de coordination.

Au delà des difficultés pour trouver des chiffres et des informations détaillées sur les montants alloués et les

types d'aide, la question de l'aide humanitaire dans les pays du Golfe, et plus généralement dans le monde musulman, rassemble un certain nombre de caractéristiques importantes à connaître et à prendre en compte dans le cadre général du suivi de l'architecture internationale de l'aide et pour faciliter le dialogue.

La religion, source et justification des dons considérés comme obligatoires par l'Islam, permet de lever des fonds privés considérables, tant des entreprises que des individus, affectés aux œuvres de charité et à l'aide islamique. L'affectation prioritaire de ces financements aux conflits et catastrophes naturelles du Moyen Orient, comme pour la Palestine mais aussi le Liban, l'Iraq et le Yémen, relève de la solidarité islamique. En effet, celle-ci s'opère en premier lieu dans un cadre de proximité géographique et religieuse d'une fraternité musulmane envers ceux en terre d'Islam et envers les populations musulmanes.

Pour certains acteurs, l'aide humanitaire s'accompagne de programmes religieux en faveur des communautés musulmanes. Il n'est pas toujours aisé dès lors de faire la différence entre secours, aide humanitaire et activités religieuses, et c'est en cela qu'il est nécessaire, selon certains, de développer et de clarifier l'origine des fonds puisqu'elle influence le contenu de l'aide. Cette question constitue aujourd'hui l'un des débats centraux entre acteurs du monde musulman. D'une action caritative au départ, elle se professionnalise à l'instar des autres organisations humanitaires, tout en conservant les valeurs religieuses qui la sous-tendent.

A partir des années 1990, certaines organisations de secours islamiques telles qu'Islamic Relief-UK ou Muslim Aid se distancient clairement des activités militantes et se professionnalisent. Le développement de ces nouvelles organisations a peu à peu fait émerger un débat sur le contenu et la définition de l'aide humanitaire islamique.

Le 11 septembre 2001 a eu un impact important sur l'ensemble des organisations islamiques. Suite aux attentats de New York et de Washington, de nombreuses organisations ont été accusées de soutenir le terrorisme et inscrites sur les listes de l'*United State Treasury*, du Conseil de Sécurité des Nations unies ou du Conseil de l'UE³. Une réglementation stricte a été mise en place par les autorités dans tous les pays du Golfe, qui exigent dorénavant un contrôle et une

approbation de tout financement vers l'étranger. Une plus grande transparence, en particulier concernant les montants considérables récoltés par le public sous forme des dons religieux ou d'évènements publics ainsi que pour l'utilisation de ces fonds, est devenue une nécessité et constitue à la fois un enjeu et un changement de mode de fonctionnement. Par ailleurs les attentats terroristes du 11 septembre ont imposé la nécessité de restaurer le dialogue et la compréhension face à la stigmatisation que subissaient les organisations islamiques. Le Forum Humanitaire⁴, initié sous l'égide d'Islamic Relief-UK en 2004, œuvre pour le dialogue et la compréhension mutuelle ainsi que pour l'amélioration de la transparence et la promotion des principes humanitaires.

La structuration publique de l'aide humanitaire et de reconstruction en cours dans les pays du Golfe constitue une véritable opportunité. En effet, elle devrait permettre une clarification et une meilleure lisibilité de ce qui se fait dans ces pays, une meilleure coordination en interne des diverses initiatives publiques et privées ainsi que, par conséquent, une meilleure coordination avec le système international.

Les diverses fondations, les ONG et les Sociétés du Croissant-Rouge sont des acteurs incontournables à la fois financeurs et opérateurs, dont les budgets annuels peuvent être considérables. Les échanges d'expériences et le renforcement des capacités constituent des axes de coopération à privilégier, attendus par de nombreux acteurs des pays du Golfe.

De nouvelles expériences de partenariat sont en cours entre organisations du Golfe et agences humanitaires internationales. Les agences des Nations unies développent de nouveaux partenariats et de

grandes ONG internationales (NRC, OXFAM, CARE, etc.) sont aujourd'hui partenaires de fondations du Golfe. De plus, la nomination en janvier 2009 d'un représentant saoudien, Abdul Aziz Muhammad Arrukban, en tant qu'envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon, pour les aspects humanitaires au Moyen Orient, est une avancée positive qui devrait permettre de favoriser le dialogue entre gouvernements et agences des Nations unies.

Ces diverses évolutions portent en elles de nouveaux défis. Au-delà des opportunités de financement, c'est le rapprochement entre deux cultures de l'aide qui se joue. L'ouverture et la demande de participation aux débats sur l'aide humanitaire et aux fora de coordination en cours sont manifestes et représentent une opportunité à ne pas rater pour garantir l'universalité des principes de l'action humanitaire.

Véronique de Geoffroy
Alain Robyns
Groupe URD

¹ « Dubai International Humanitarian Aid and Development » forum qui se tient chaque année début avril à Dubaï.

² *Global Humanitarian Assistance report 2009*, disponible sur <http://www.globalhumanitarianassistance.org/analyses-and-reports/gha-reports/gha-report-2009>.

³<http://eurlex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2008:188:0021:0025:FR:PDF>

⁴ Les membres actuels comprennent: la Croix-Rouge britannique; UK Charity Commission; le Ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID); International Islamic Charitable Organization (Koweït); le CICR; la FICR; IHH (Turquie); Islamic relief worldwide; Imam Khomeini Relief Foundation; EMDAD; Mercy Corps; Muhamadiyah Foundation (Indonésie); National Rural Support Programme, Pakistan; Near East Foundation; Oxfam GB; Qatar Charity; la Société nationale du Croissant-Rouge du Qatar; la Direction du développement et de la coopération de Suisse; et l'Assemblée mondiale de la jeunesse musulmane. Membres observateurs ICRC, IFRC, OCHA (l'absence d'ONG française pourrait être soulignée).

Les relations entre militaires et humanitaires à l'aune de l'échange d'information : où mettre le curseur ?

François Grunewald

Avec l'explosion de l'humanitaire civil, tant associatif qu'institutionnel (bi et multilatéral), les situations de crise voient de plus en plus humanitaires et militaires être amenés à se côtoyer de façon régulière sur les terrains de crise. Cette cohabitation est loin d'être simple et des lignes de conduite, des références, des doctrines comme les lignes directrices d'Oslo ou la doctrine des ACM/CIMIC, prônant la clarification des rôles et des mandats entre acteurs humanitaires et militaires, ont permis des interactions globalement moins conflictuelles. Mais l'échange d'information entre ces différents acteurs reste au cœur des débats.

D'après une étude sur les relations civilo-militaires réalisée pour la Direction des Affaires Stratégiques du Ministère de la Défense.

Avec la fin de la Guerre Froide, et aujourd'hui la Guerre Totale contre le Terrorisme et la multiplication des grandes catastrophes naturelles, les interventions extérieures des forces armées de nombreux pays se sont multipliées et diversifiées, que ce soit dans le cadre d'Opérations d'imposition de la paix, de maintien de la paix, de sécurisation ou de réponse aux catastrophes naturelles.

Pour certaines armées, les choses sont claires : les militaires ne sont pas des humanitaires. Toute action à caractère civil n'a d'existence que quand elle sert les intérêts des troupes déployées. Pour d'autres ar-

mées, il y a toujours place à confusions tant dans le langage que dans les actions. Ainsi voit-on se multiplier les QIP (quick impact projects) dont l'impact humanitaire est souvent limité, mais dont les répercussions en termes de confusion des genres sont importantes. La forme la plus achevée de cette récupération de l'action civile par les forces armées est représentée par les PRT en Afghanistan, dont toute une série de rapports, y compris par des chercheurs britanniques et des universités américaines, commencent à démontrer les limites.

Au delà de ces interactions, les échanges d'information existent, non sans risques, quand la ligne de séparation entre échanges d'information et renseignement militaire est ténue. Il existe aujourd'hui une multiplicité de lieux de rencontres et d'échanges entre humanitaires et militaires. Les objectifs et formes de ces échanges sont très diversifiés : sécurité, rappel du Droit International Humanitaire, besoins des populations affectées, etc.

Mais la thématique de l'accès et du partage de l'information est souvent au cœur des relations entre civils et humanitaires, car elle est au cœur des décisions politiques, stratégiques et opérationnelles. Trois grandes questions sont devenues au fur et à mesure de plus en plus cruciales : pourquoi, avec qui et comment échanger des informations ?

Pourquoi : Porter des informations à des niveaux politiques, de façon publique ou confidentielle, est d'une part au centre des pratiques de plaidoyer. Il s'agit d'influencer les acteurs politiques et militaires. Certaines grandes interventions militaires ont été lancées suite à de tels plaidoyers, comme par exemple l'EUFOR au Tchad, suite aux appels d'OXFAM et du HCR. Mais échanger de l'information peut être aussi au cœur de la gestion de la sécurité. Si les militaires se cachent encore trop souvent derrière l'excuse de la nature « classifiée » de l'information pour ne donner cette dernière qu'au compte-goutte, mettant parfois les humanitaires dans des situations à haut risque, il est clair que leur connaissance du terrain et leurs systèmes de renseignement leur permettent souvent d'avoir des informations importantes pour la sécurité des équipes sur le terrain : mouvements de troupes, combats en cours, etc.

Pour tous, et notamment pour les humanitaires, le partage de l'information reste sensible et demande, avant d'être effectué, une réflexion plus poussée sur les risques que ce partage fait encourir aux autres parties prenantes, et notamment aux populations, aux volontaires sur le terrain et aux sources d'information elles-mêmes.

Avec qui et comment ? L'échange d'informations étant un sujet très sensible, il importe qu'il puisse avoir lieu dans un contexte bien cadré, avec des règles et des limites claires et partagées. La mise en œuvre de flux d'informations entre humanitaires et militaires demande une approche stratégique, au sein de mécanismes flexibles en fonction des contextes, adaptés à différents niveaux d'interactions entre institutions très spécifiques selon des contextes et des environnements internationaux. Le premier aphorisme d'Hippocrate « primum non nocere » doit être la règle de base.

Clarifier les relations entre « gestion de crise » et « action humanitaire »

Le degré de développement des stratégies d'intervention militaire de gestion des crises est très variable selon les pays et institutions, ce qui entraîne une confusion potentiellement dangereuse entre gestion des crises et action humanitaire. Les interactions entre civils et militaires se dessinent à chaque fois de façon opportuniste, voire dans un rapport de force. Les interactions opérationnelles et la gestion de l'information et des échanges entre acteurs humanitaires et militaires devraient être clarifiées dans ce cadre plus large, incluant une réflexion sur les rôles, les responsabilités, moyens et limites des différents acteurs impliqués, et mettant le droit et les principes humanitaires au cœur de la réflexion. Au sein des réflexions en cours, le Consensus européen sur l'aide humanitaire représente un progrès notable, car il permet de clarifier la présence, les moyens et le poids de l'humanitaire face à des mécanismes de gestion des crises à venir, et de renforcer la présence humanitaire et les capacités civiles sur le terrain. A l'inverse, des incertitudes grandissantes émergent face aux directions qui semblent se réfléchir tant dans l'OTAN qu'au sein du DPKO (Department of Peace Keeping Operations) aux Nations unies. Dans ces deux institutions en effet, l'instrumentalisation croissante des affaires civiles en général et de l'humanitaire en particulier semble être une tendance lourde.

Face à ces évolutions, une des pistes les plus prometteuses consiste en la mise en place d'interfaces civiles chez les ONG et les Nations unies pour faire face aux interfaces militaires que représentent les équipes CIMIC OTAN ou à celles des opérations militaires de l'ONU. Pour cadrer les contacts sans pour cela réduire l'accès de tous aux informations nécessaires, les mécanismes existants pour l'échange d'informations doivent être mieux connus de tous, y compris des équipes CIMIC. Les bureaux civilo-militaires d'OCHA et les Centres d'Information Humanitaire (HIC) doivent être contactés de façon plus systématique afin d'éviter les « cafouillages » de la

pêche à l'information par les militaires. D'autres mécanismes d'interface existent, tels que des ONG spécialisées dans la sécurité (ANSO). Elles peuvent jouer un rôle de liaison très efficace et assurent une protection optimale des acteurs, sans contraindre à des interpénétrations entre humanitaires et militaires.

La relation civilo-militaire en général et l'échange d'informations entre humanitaires et militaires en particulier ne devraient avoir lieu que dans un cadre juridique, de principes et de mandats clarifiés. Les contextes finalement relativement simples des catastrophes naturelles ou technologiques et les situations beaucoup plus complexes et sensibles des conflits induisent des réflexions différentes. Le DIH et autres références juridiques ou lignes directrices (lignes directrices d'Oslo) forment un système qui guide la réflexion, facilite la clarification des mandats et permet

de définir les interactions possibles avec leurs espaces de compatibilité et d'incompatibilité. Plus complexes sont des missions de type EUFOR puis MINURCAT au Tchad, qui n'ont ni un mandat d'imposition de la paix, ni un mandat de maintien de la paix, mais un mandat de sécurisation face à une grave insécurité de droit commun rendant difficile le travail humanitaire, mais surtout la vie des réfugiés et des déplacés.

L'expérience semble montrer l'importance de réfléchir l'échange d'informations autour de 3 niveaux : global, pour l'échange d'informations lié à la compréhension des contextes, l'analyse des risques et la prise de décision ; spécifique de l'échange d'information pour la planification ; ciblé, plus filtré et plus opérationnel pour la coordination des opérations sur le terrain.

Différents types de contacts et d'échanges d'informations en fonction des étapes et lieux d'interactions

Etapes et lieux des échanges	Au niveau central	Sur le terrain
Compréhension des situations (expertise de théâtre)	Dans le cadre d'un mécanisme de gestion des crises, mieux organiser les échanges d'informations concernant la sécurité, la compréhension du contexte et des besoins des populations.	
Planification des opérations	Renforcer les échanges pour une prise en compte de l'impératif humanitaire dans la planification militaire (HQ ou mécanisme de gestion des crises).	
Conduite des opérations	Dans le cadre de la gestion des crises, mieux organiser les échanges concernant l'évolution de la situation sécuritaire, l'évolution des besoins humanitaires.	Ne pas institutionnaliser les échanges directs. Utiliser au maximum les informations présentes dans le domaine public et approvisionner en information les lieux de coordination appropriés et légitimes (structure nationale, antenne civilo-militaire d'OCHA, HIC, etc.).

Il a existé une certaine spécificité européenne en matière de CIMIC/ACM, prônant une clarification des rôles et imposant un cadrage précis des interactions, notamment de l'échange d'informations entre militaires et humanitaires dans un contexte international alors que ce dernier semble plutôt porté vers une intégration croissante des outils militaires, humanitaires et diplomatiques. Malgré la déclaration récente du Consensus européen sur l'aide humanitaire, cette approche est en danger du fait de la construction actuelle de la PESD (politique européenne de sécurité et de défense), de la révision stratégique des doctrines OTAN et de celles en cours aux Nations Unies. L'Union européenne doit chercher à pousser les positions explicitées par le Consensus tant à l'OTAN

qu'au Département des Opérations de Maintien de la Paix des Nations Unies. Ceci semble essentiel pour que des mécanismes de gestion des crises et d'échanges entre humanitaires et militaires ne deviennent pas des outils d'instrumentalisation de l'action humanitaire, de réduction de l'espace humanitaire et d'affaiblissement de ses principes et du Droit International Humanitaire qui les sous-tend.

*François Grunewald
Groupe URD*

Acteurs humanitaires : des pratiques à questionner, un partenariat à développer

Face à l'ampleur des crises financière, économique, sociale ou encore environnementale qui touchent déjà plus d'un milliard de personnes, devant le manque de droit, de devoir et d'éthique qui s'aggrave à tous les niveaux - individuel et collectif, local et global - l'impératif de solidarité à l'échelle internationale est indéniable.

Pourtant, force est de constater que l'humanitaire que l'on m'a enseigné, celui qui a échangé son sac à dos contre de gros 4X4 et des tonnes de riz « made in United Nations », n'a pas tenu ses promesses. Il tend en effet à devenir, ou du moins à être perçu, comme l'auxiliaire de ses bailleurs de fonds, dépendants eux-mêmes des politiques et des choix stratégiques internationaux. A cet égard, la remise en question des pratiques des ONG du Nord dans les pays du Sud et de leurs politiques sous jacentes est justifiée.

Ignorer ce questionnement nous fait courir le risque de voir s'effriter la confiance que la société civile du Nord et du Sud nous témoigne encore. Parallèlement à ces doutes qui grandissent, ce n'est pas un hasard si les questions de Qualité dans l'action humanitaire tendent à se développer avec force. Elles invitent en effet les acteurs humanitaires, au travers des dérives passées, à se questionner sur l'écart entre leurs valeurs et les pratiques.

Pour ce faire, ne devons-nous pas inviter les acteurs du Sud autour de la table ? N'ont-ils pas une vision des situations concrètes et du comment l'aide doit être apportée à faire valoir ? Ne devrait-on pas réfléchir très concrètement sur de réels partenariats pour lutter contre la vulnérabilité et la pauvreté ? A l'évidence, c'est avec les sociétés civiles du Sud que nous pourrions construire des positions éthiques et collectives pour servir au mieux les populations. C'est avec elles, que nous pourrions faire entendre nos positions auprès des politiques avec d'autant plus de poids.

A cet égard, revenons sur notre manière occidentale de voir et de « sauver » le monde. Tendons, avant la main, l'oreille aux sociétés du Sud. Saurons-nous ensemble proposer des solutions alternatives viables ?

Selon Sophia Mappa, présidente du Forum de Delphes, on constate la multiplication des actions occidentales en direction du Sud, sans qu'aucune demande ne soit réellement exprimée. Ceci expliquerait, selon elle, les échecs de nombre de programmes de développement, échecs qui créent des frustrations de toutes parts et des besoins toujours sur le gril, car nous tentons de panser sans penser. « Ce cercle vicieux repose sans doute sur le psychisme des occidentaux : la culpabilité non élucidée, le narcissisme du donateur et l'affirmation de sa puissance face à des populations dont il ne perçoit que le manque. Au lieu que l'Autre, dans son altérité, serve l'Occident de miroir pour mieux se comprendre, il est utilisé comme prétexte pour ne pas se penser ». Dans les relations partenariales entre acteurs, il en va de même. Les mécanismes de coordination et les réunions de partenaires tendent à être dominés par les acteurs internationaux, en excluant souvent les organisations nationales et/ou les structures issues des populations affectées. Le terme « renforcement des capacités » si à la mode aujourd'hui, n'insinue-t-il pas une asymétrie entre les deux partenaires, l'un étant dans une position d'appui et l'autre d'être renforcé ?

Pouvons-nous parler alors de lutte « efficace » contre la pauvreté, quand nous n'appréhendons pas la manière dont elle est perçue et gérée par les personnes qui la vivent ?

D'un point de vue plus général, nous arrivons et clamons nos idées toutes faites et nos valeurs solidaires, universelles, alors même que chez nous, la solidarité, la démocratie, la gouvernance sont mises à mal. Nous projetons, chez l'autre, un idéal qui n'existe pas chez nous tout en écartant les acteurs humanitaires du Sud qui sont les plus à même de porter le changement en toute légitimité. Il est temps de reconnaître les membres des populations affectées comme acteurs premiers de leur histoire.

Pour conclure et afin de dépasser ces clivages pour servir cette exigence d'éthique et de qualité chère aux fondements même de l'action humanitaire, un large panel d'outils et de structures se sont développés au niveau international . Incontestablement ceci démontre les prémices d'un engagement autour de valeurs et de principes reconnus par tous et visant une démarche d'appui respectueuse des populations et de leurs mécanismes de solidarité.

Mais malgré ces développements et les nouvelles alliances qui commencent à apparaître (notamment lors des forums sociaux mondiaux), les synergies entre acteurs du Nord et du Sud restent fragiles et le « juste » partenariat s'avère, dans la pratique, extrêmement complexe à mettre en œuvre.

Nos cultures sont différentes, tout comme nos manières de fonctionner ou de gérer les diverses situations. Ne pas imposer nos valeurs signifie-t-il alors les renier ? A l'évidence non. Entre la « paralysie » sous prétexte de complexité et la compromission, il reste une marge de manœuvre à l'échange et à la pédagogie, pour créer ensemble des démarches collectives reconnues par tous. Dans cette optique, les ONG du sud ont aussi leurs responsabilités à prendre : à elles de s'affirmer et de s'organiser pour défendre ce qui leur semble être juste. Car on le sait maintenant : personne n'a la solution, mais tout le monde a des clés.

Camille Raillon,
Stagiaire au Groupe URD
Master 2 Gestion de l'Humanitaire et des ONG, Université de Paris XII
Particulièrement intéressée par la coopération entre acteurs humanitaires
et le développement des partenariats entre ONG.

« Les humanitaires doivent conserver leur liberté et leur indépendance, d'action comme la parole. Aujourd'hui, demain, plus encore, ils sont et seront présents ailleurs, sur tous les continents, auprès de peuples qui les regardent et les jugent. Le pire serait qu'à leurs yeux les droits de l'homme et ceux qui les défendent n'apparaissent un jour que comme l'une des faces de l'Occident, l'auxiliaire de ses armes et le masque de ces intérêts. »

Des choix difficiles, les dilemmes moraux de l'humanitaire, sous la direction de J.MOORE.

Crises et vulnérabilités

Crises, conflits pour les ressources et environnement

Florence Gibert / François Grunewald

A l'heure où les enjeux environnementaux sont au cœur des grands débats internationaux, la relation entre crise des ressources et conflictualité, les répercussions écologiques des conflits et l'impact environnemental de l'aide humanitaire doivent plus que jamais faire l'objet de travaux d'analyse et recevoir toute l'attention des acteurs.

Les ressources naturelles, facteur de conflictualité

La polémologie (science de la guerre) souligne le rôle crucial que l'accès aux ressources joue dans le déclenchement et la perduration des conflits. Les crises récentes et actuelles n'échappent pas à cette règle et derrière les conflits modernes se retrouvent souvent les mêmes causes que les plus vieilles guerres du Monde. Ainsi, au Moyen-Orient, l'eau qui alimentait les guerres mésopotamiennes est aujourd'hui une des composantes clé du contentieux sur le Golan (impliquant Syrie, Israël et Jordanie) et de la crise palestinienne.

En Afrique, la frange sahélo-saharienne, depuis la côte sénégalaise jusqu'aux abords de la Somalie, connaît une conflictualité assez bien corrélée aux courbes de pluviométrie. Celles-ci entraînent des compétitions pour les pâturages en zone pastorale et, plus au sud, des confrontations entre agriculteurs et peuples pastoraux. En Somalie, la guerre des clans garde encore bien des caractéristiques des guerres pour l'eau et les points d'eau, et seule l'implication nouvelle du « fait religieux » arrive à modifier une donne jusque-là intangible. L'échec de l'ONU s'explique largement par la non-compréhension de ce fait central. Au Rwanda et au Burundi, la composante « accès au terrain agricole » est, depuis longtemps, un élément de conflictualité flagrant : les crises y sont d'abord celles de « paysanneries dans la tourmente » prises dans des conflits fonciers et l'inégalité de la distribution de la rente caféière. Les conflits intercommunautaires à l'Est du Tchad relèvent aussi des questions de gestion des territoires agricoles et des zones de pâturage. Au Darfour, le casus belli est moins la rivalité ethnique que la compétition pour l'espace et les ressources de la région, le tout récupéré et manipulé par des intérêts politiques.

L'habillage politico-diplomatique que certains conflits ont revêtu, notamment dans le contexte de la guerre

froide puis dans le cadre de négociations internationales, n'enlève rien au fait que, dans un monde aux ressources limitées, l'accès à ces dernières est un enjeu suffisamment important pour que l'on décide de prendre les armes. Les parties au conflit peuvent aussi être instrumentalisées pour faciliter à une tierce personne un accès aux ressources dans un Etat affaibli. On peut citer comme ressources belligères les minerais rares – dont le coltan nécessaire au fonctionnement des appareils électroniques – (RDC), les diamants (Sierra Leone et Libéria) et, bien sûr, le pétrole (Irak et Koweït). De même, le contrôle des circuits de commercialisation de ces matières premières est un facteur majeur de tension internationale et de conflits, comme nous le rappellent les crises de Géorgie (Abkhazie et Ossétie), du Nagorny Karabach, ainsi que celles qui ensanglantent l'Afghanistan depuis 1994, quand l'enjeu de la stabilisation de ce pays devenait indispensable pour faire passer les oléoducs amenant les ressources pétrolières de la Caspienne vers les ports du Pakistan via les plaines afghanes. Enfin, la répartition de ces rentes « minérales » est devenue un déclencheur majeur de conflagration : Nigeria, Kurdistan, Niger, fragilité de l'accord entre sud et Nord Soudan. Dans tous ces pays, la guerre sent très fort l'argent du pétrole.

L'impact des hostilités sur l'environnement

La guerre entraîne une grande diversité de dégradations : la logistique de guerre et l'utilisation intensive de véhicules défigurent des espaces ; les combats et bombardements entraînent la destruction des espaces naturels et construits ; les armes utilisées génèrent d'importantes quantités de déchets et de contaminants atmosphériques ; les eaux sont polluées par les cadavres ou les produits chimiques ; les mines anti-personnel et les radiations stérilisent durablement les territoires ; les groupes armés se replient dans les parcs nationaux où ils se nourrissent de viande de brousse ; etc.

La protection de l'environnement en cas de conflit armé n'est pas une préoccupation nouvelle et de nombreux droits coutumiers posent par exemple l'obligation de respecter les points d'eau. Le Droit International Humanitaire (DIH) prévoit la protection de l'environnement en tant que tel (1^{er} Protocole additionnel aux Conventions de Genève de 1949, art. 35-3 et 55), laquelle s'inscrit dans le cadre de la protection des biens indispensables à la survie de la

population civile (1^{er} Protocole, art. 54 et 2nd Protocole, art. 14).¹

Au Droit de Genève s'ajoutent des conventions internationales :

- La Convention « ENMOD » adoptée le 10 décembre 1976 dans le cadre des Nations Unies qui vise à prévenir l'utilisation de l'environnement comme instrument de guerre.²

- Les traités sur les armes non conventionnelles ; la prohibition de l'emploi de gaz asphyxiants, toxiques ou de moyens bactériologiques ; la convention sur l'interdiction de la mise au point, la fabrication et le stockage des armes bactériologiques ; etc.

Lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement de Rio (1992), Maurice Strong, qui en était le Secrétaire général, dénonçait l'impact des conflits : «*La guerre et la préparation de la guerre constituent une source principale de dommages à l'environnement et doivent faire l'objet d'une plus grande responsabilité et d'un contrôle rigoureux*». Une partie des dégâts environnementaux causés par la guerre est clairement le résultat de la non-application du DIH.

Le pouvoir de nuisance de l'assistance humanitaire

Si le développement du volet environnemental du Droit International Humanitaire, lequel a un rôle de prévention à moyen et court terme, doit continuer, d'autres défis sont apparus. Les actions d'assistance aux victimes des conflits peuvent elles-mêmes avoir un pouvoir de nuisance important, comme toute action humaine. Sous la pression de l'urgence et la nécessité de répondre aux besoins vitaux, la conception des interventions se limite aux programmes de secours et occulte les conséquences à long terme. Chaque programme mis en œuvre sollicite des ressources et émet des pollutions. Les camps de personnes déplacées ou réfugiées pèsent durement sur l'environnement.³

Si l'on applique à l'assistance humanitaire le commandement d'Hippocrate « d'abord ne nuis pas », alors il faut définir une approche environnementale des programmes. Durant le Sommet de la Terre de Rio en Juin 1992, un code de conduite des ONG a été promulgué⁴. Trois points en ressortent :

« Que les ONG s'efforcent de fortifier l'environnement global sur les plans physique, biologique et humain. »

« Que, dans un pays hôte, les membres d'ONG du Nord doivent adopter un mode de vie comparable à celui des ONG du pays, et non pas analogue à celui d'expatriés. »

« Que les ONG doivent mener des campagnes en faveur de modes de vie durables, fondés autant que possible sur des ressources locales ; payer à leur juste (et écologique) prix les produits importés. »

Sur le terrain, on est loin du compte... L'importance du rôle des bailleurs de fonds dans la préservation de l'environnement est à souligner : en finançant les programmes des ONG, ils peuvent les orienter considérablement.

Les enjeux environnementaux des périodes post-conflit : survivre dans des écosystèmes détruits

Avec la fin de la guerre viennent les infinies difficultés de la renaissance et des premières étapes de la reconstruction des sociétés, de leur économie et de leur environnement. Mais entre les espaces défigurés par les bombardements et le passage des tanks, les écosystèmes bouleversés par la guerre chimique, les eaux rendues impropres à la consommation par les cadavres ou le non-entretien des réseaux d'adduction, les zones rurales truffées de mines, les réserves en bois presque complètement épuisées, les effets des activités minières, les conséquences sur les sols du syndrome des périmètres de sécurité, etc., les problèmes environnementaux ne manquent pas et les équilibres des écosystèmes dévastés par la guerre mettront de nombreuses années à se reconstituer.

En outre, pour survivre dans les décombres de la guerre, les populations peuvent être conduites à mettre en œuvre des stratégies de survie accélérant la dégradation de l'environnement (abattage systématique du bois pour l'obtention d'un revenu, mise en cultures de terres très marginales, réduction des périodes de jachère conduisant à une accélération de la baisse de fertilité et de la résistance des sols à l'érosion, etc.). Il y a souvent un parallèle entre la destitution affectant les populations des zones de conflit et la dégradation de l'environnement.

Lorsque la dégradation du milieu rend impossible l'obtention de moyens de subsistance et la conduite d'une vie normale, les populations quittent les zones ravagées et grossissent les rangs des « réfugiés environnementaux ». Sous cette appellation, on désigne les personnes contraintes de quitter leur lieu de vie à cause de la dégradation de leur environnement, que ce soit à cause de la guerre, de pratiques non durables ou encore du changement climatique. Il est difficile d'estimer leur nombre et leur statut juridique pose problème car ils n'entrent pas dans la définition du réfugié politique prévue par la Convention de Genève

de 1951⁵. Ils ne bénéficient donc pas des aides et de la protection auxquelles ont droit ces derniers. Les « déplacés écologiques », internes à leur pays, qui pourtant existent bel et bien et dont on prévoit qu'ils seront de plus en plus nombreux (deltas d'Asie, zones côtières et milieux insulaires), sont encore moins pris en compte.

Comment aborder ces problèmes ? Quelles solutions ont été essayées ? Quelles pistes doivent être explorées ? Le rôle des ONG est d'autant plus important dans ces périodes troubles que l'Etat n'est pas toujours en mesure de conduire les études et de mettre en place les actions pour protéger la biodiversité de son pays. De plus, les projets environnementaux post-conflits peuvent conduire à la confiance et à la paix, bilatéralement et régionalement. Là où d'autres sujets sont trop sensibles à discuter, l'environnement peut servir de « brise-glace ». En outre, il s'agit de ne pas recommencer les erreurs faites auparavant.

Les situations post-conflits sont souvent à la fois proches et extrêmement différentes des situations préalables à la crise. La redistribution des cartes qui se fait en fin de conflit, tant au niveau de la stratification de la société, du rôle des femmes, de la position des instances décisionnelles, etc., peut créer des « points d'entrée » pour faire face aux défis environnementaux de fond, et ceci même dans des contextes où l'on pourrait croire qu'il y a d'autres priorités. Les différents acteurs de l'aide sauront-ils se saisir de ces opportunités?

¹ Protocole 1. Article 35 - Règles fondamentales. 3° Il est interdit d'utiliser des méthodes ou des moyens de guerre qui sont conçus pour causer, ou dont on peut attendre qu'ils causeront des dommages étendus, durables et grave à l'environnement naturel. Article 55 - Protection de l'environnement naturel. 1° La guerre sera conduite en veillant à protéger l'environnement naturel contre des dommages étendus, durables et graves. Cette protection inclut l'interdiction d'utiliser des méthodes ou moyens conçus pour causer ou dont on peut attendre qu'ils causeront de tels dommages à l'environnement naturel, compromettant, de ce fait, la santé et la survie de la population. 2° Les attaques contre l'environnement naturel à titre de représailles sont interdites. Protocole 2. Article 14. Il est interdit d'utiliser contre les personnes civiles la famine comme méthode de combat. Il est par conséquent interdit d'attaquer, de détruire, d'enlever ou de mettre hors d'usage à cette fin des biens indispensables à la survie de la population civile, tels que les denrées alimentaires et les zones agricoles qui les produisent, les récoltes, le bétail, les installations et les réserves d'eau potable et les ouvrages d'irrigation.

² Article 1 : Chaque Etat partie à la présente Convention s'engage à ne pas utiliser à des fins militaires ou autres fins hostiles des techniques de modification de l'environnement ayant des effets étendus, durables ou graves, en tant que moyens de causer des destructions, des dommages ou des préjudices à tout autre Etat partie.

³ Voir Florence Gibert, « L'heure de l'humanitaire vert ? », *Humanitaires en mouvement* n°1, décembre 2008. Ces débats sont au cœur des Universités d'Automne de l'Humanitaire organisées par le Groupe URD en septembre 2009.

⁴ Traités des Organisations Non Gouvernementales et des Mouvements Sociaux, Sommet de la Terre, Rio de Janeiro, juin 1992. Chapitre 10 : Un code de conduite pour les ONG.

⁵ Article 1 : Un réfugié est une personne qui craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouvant hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ou y retourner en raison de ladite crainte.

Florence Gibert
François Grunewald
Groupe URD



Puits mis à feu au koweït

La situation humanitaire à l'Est du Tchad pose des questions importantes sur l'espace humanitaire, la coordination, l'adaptation de l'aide aux différentes situations qui coexistent, etc. Certaines expériences innovantes et pistes de travail pour améliorer la qualité de la réponse humanitaire dans le domaine de l'environnement, de l'eau et assainissement et de la sécurité alimentaire / dynamique économique, sont aujourd'hui explorées.

La situation humanitaire au Tchad¹ présente actuellement un certain nombre de défis auxquels font face les acteurs humanitaires. L'instabilité y est permanente. Plusieurs situations coexistent, nécessitant des interventions humanitaires spécifiques (réfugiés, déplacés, populations résidentes). Les initiatives en faveur de l'autonomisation ou de soutien aux activités économiques des populations affectées représentent des défis plus ou moins importants selon les types de population et selon les régions. Enfin, la coordination de l'action humanitaire représente un défi quotidien pour l'ensemble des acteurs.

Pour renforcer la capacité d'analyse approfondie et continue du contexte ainsi qu'améliorer la qualité des réponses apportées par les acteurs de la solidarité internationale auprès des populations, le Groupe URD met en place au Tchad un programme innovant d'apprentissage collectif : l'Observatoire des Pratiques de l'Aide au Tchad (OPAT). Cet observatoire a démarré pour une première phase de 8 mois (de mars à octobre 2009) à travers le « Programme d'appui à l'apprentissage collectif et à l'amélioration de la qualité de la réponse humanitaire à l'Est du Tchad ».

Les principaux travaux de cet observatoire font apparaître un certain nombre de points critiques dans la mise en place de l'aide humanitaire à l'est du Tchad.

Gestion des ressources naturelles et impacts environnementaux des programmes humanitaires

À l'Est du Tchad, l'urgence écologique succède à l'urgence humanitaire. Elle est reconnue par les acteurs. Selon les endroits, il n'y a plus suffisamment de bois sur des dizaines de kilomètres autour des camps, le sol est devenu impropre à la culture, l'eau manque

pour couvrir tous les besoins. Les acteurs humanitaires ont pris conscience de l'importance de faire entrer l'environnement dans leurs programmes. Certains commencent à mettre en place des activités de réduction de l'impact environnemental de leurs activités (foyer amélioré), voire des programmes de réhabilitation de l'environnement (pépinières et distribution de plants, mise en défens, etc.), et ont de multiples interrogations méthodologiques et techniques. Mais les initiatives en place sont encore insuffisantes. Pour le renforcement de la prise en compte de l'environnement à l'Est du Tchad, il s'agit de travailler à plusieurs niveaux.

La diminution de la ressource en bois apparaît comme le problème le plus urgent. Il convient donc d'explorer toutes les alternatives à l'utilisation du bois comme combustible : le cuiseur solaire², les techniques de construction sans bois (*voûte nubienne, maison au toit en dôme, etc.*), et corrélativement, les briques en terre pressée, l'utilisation de la bouse de vache comme combustible pour faire cuire des briques, etc. De même que les alternatives au bois, la faisabilité et la pertinence d'autres sources d'énergies que le pétrole sont à étudier pour les bâtiments communautaires et pour les bases des ONG, comme la production de gaz méthane à partir des déchets organiques (fosses septiques) et la production d'électricité à partir des gisements solaires et éoliens.

Il convient d'approfondir et de diffuser les initiatives existantes de réduction de l'impact des programmes (mécanismes permettant de se passer d'un intrant énergétique ou chimique comme pompe à corde, pompe à pied, filtre à sable, etc.), et mécanismes valorisant l'extrait d'une activité en le transformant en intrant d'une autre comme la fabrication de compost, l'utilisation de la bouse de vache pour la cuisson des briques, etc.). D'autres solutions méritent d'être recherchées et internalisées, dans deux domaines prioritaires : les principes d'agro-écologie et la valorisation des excréments.

En situation de crise humanitaire, c'est la demande (c'est-à-dire le besoin des populations) et non la disponibilité de la ressource qui fixe le niveau de prélèvement d'une ressource naturelle. Il est donc important pour les acteurs humanitaires de chercher à savoir si le prélèvement est durable ou pas.

Si l'utilisation de la ressource n'est pas durable, il est nécessaire de conduire des activités d'atténuation de l'impact des camps de réfugiés et des sites de déplacés. Trois approches peuvent être utilisées : l'optimisation de l'utilisation de la ressource, le remplacement de la ressource par une autre et le renouvellement du stock de la ressource. Les trois démarches peuvent, et parfois doivent, être combinées³. Ces activités doivent être mises en place le plus tôt possible : plus on attend, plus la satisfaction des besoins des populations sera difficile et plus il faudra mettre en place des activités de réhabilitation de la ressource qui seront coûteuses.

Il est intéressant de noter que les camps et sites de l'Est du Tchad sont répartis le long d'un gradient climatique : plus on monte vers le Nord et plus on va vers un milieu fragile (désertique). La situation au Nord-est préfigure celle du Sud-est dans quelques années et constitue un terrain d'expérience. Au-delà de ce qui est pratiqué par les acteurs, les plans de reboisement doivent être fait sur des surfaces importantes pour avoir un impact sensible sur la protection et la réhabilitation de l'environnement.

Les enjeux de l'eau et l'assainissement à l'est du Tchad

L'ensemble des acteurs intervenant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement à l'Est du Tchad partage le constat selon lequel la réponse apportée en phase d'urgence n'est aujourd'hui plus adaptée à la situation de « *care and maintenance* ». Ce constat commence à être intégré par certains acteurs humanitaires dans leurs stratégies d'intervention à l'Est du Tchad. Plusieurs enjeux doivent être mieux pris en compte. Les acteurs sont bien conscients aujourd'hui du caractère durable et complexe de la crise et s'accordent sur la nécessité d'aller vers la mise en place de techniques et de modes d'organisation qui rendront les populations moins dépendantes de l'aide extérieure. Ceci demandera une plus forte interaction avec les services techniques tchadiens.

La participation des populations affectées et leur implication dans la gestion des installations hydrauliques dépendent de la qualité du dialogue et des interactions qu'elles ont avec les acteurs extérieurs. Les interventions de type sensibilisation, organisation sociale (comité ou autre mode de gestion) et renforcement de capacités, désignées par le vocable « *soft* », sont aujourd'hui très faibles par rapport aux activités dites « *hard* » qui désignent principalement la réalisation des ouvrages hydrauliques.

Si le volet « assainissement » est présent dans la plupart des lieux d'intervention, on peut regretter le faible niveau d'innovation auquel il donne lieu. En matière de recherche de solutions durables adaptées à un contexte de crise durable, pour la protection de l'environnement et pour établir le lien avec l'agriculture, des alternatives aux « *pit latrines* » classiques sont à étudier (latrine vidangeable, à compost, déshydratation, séparation des urines à la source, arborloo, etc.). Les expériences de latrines vidangeables en cours dans certains camps de réfugiés autour de Farchana méritent une attention particulière.

Dynamique économique et sécurité alimentaire à l'Est du Tchad

Si les programmes de soutien aux activités économiques dans les camps de réfugiés et aux personnes déplacées se développent, leur impact est encore faible. L'appui aux activités économiques des réfugiés soudanais et des personnes déplacées à l'Est du Tchad est aujourd'hui confronté à un certain nombre de défis tels que la faible disponibilité de terres cultivables autour des camps de réfugiés et des sites, la difficile relation (de collaboration et d'acceptation) entre les réfugiés et déplacés et les populations autochtones. Si du côté des réfugiés la motivation à s'investir dans des activités économiques en raison des conditions actuelles d'assistance totale est faible, les déplacés, qui bénéficient d'une assistance moins conséquente, restent beaucoup plus motivés.

Le futur des réfugiés et déplacés au Tchad dépend à la fois de l'évolution de la situation au Darfour et de celle de la situation politique au Tchad. Si le retour des réfugiés au Darfour est pour l'instant bien illusoire, des retours des populations dans leurs villages d'origine sont observés de façon très limitée dans certaines zones de l'Est Tchad comme à Kerfi, Louboutigué, Koukou et Am Timan. D'une manière générale, ces retours demeurent marginaux, car les conditions d'un retour autre que « *pendulaire* » et opportuniste, lié à la saison de culture, ne sont pas réellement réunies. Dans l'hypothèse que les conditions sécuritaires s'amélioreraient progressivement, soit du fait de la MINURCAT, soit avec les efforts de soutien aux processus de dialogues intercommunautaires, le soutien à ces retours volontaires mériterait évidemment d'être renforcé. On est encore loin de là, comme l'a montré l'instabilité au cours du mois de mai 2009. Seule l'arrivée des pluies et la montée de l'eau dans les ouadis ramènera un peu de calme. Face au risque d'installation durable et difficilement réversible des dé-

placés autour des grandes bourgades de l'est tchadien, un processus de villagisation est en train d'être imaginé par les autorités tchadiennes. Il s'agira d'une part de s'assurer du caractère volontaire de l'engagement des populations participant à ce processus, et d'autre part de s'assurer qu'il se déroule dans les meilleures conditions techniques possibles.

Pour Conclure

Avec la mise en place de la MINURCAT après la période EUFOR, l'est du Tchad entre dans une nouvelle phase qui sera complexe et difficile. Il s'agira de la suivre dans le détail, et d'assurer que les leçons soient bien tirées...

*F. Gibert / O. Collins / J. Patinet / B.G. Sokpoh
Groupe URD*

¹ Depuis 2003, le Tchad accueille des réfugiés soudanais (environ 260 000) et centrafricains (environ 60 000) qui ont franchi la frontière à la suite des conflits sociopolitiques au Darfour et en République centrafricaine. Depuis 2005, les conflits ethniques internes et les entrées au Tchad (dans la région frontalière de l'Est du Tchad), des fauteurs de troubles soudanais ont provoqué des déplacements internes des populations tchadiennes. Près de 170 000 personnes sont encore sur les sites de déplacement. Depuis 2007, des mouvements des populations déplacées vers leurs villages de retour sont enregistrés dans certaines zones comme

Koukou, Kerfi, Am Timan, etc.

² Le cuiseur solaire est diffusé par Tchad Solaire, une ONG tchadienne, dans les camps d'Iridimi, Touloum et Ouré Cassoni, zones parmi les plus désertiques de l'Est du Tchad.

³ Par exemple, pour le bois : promouvoir les foyers améliorés (optimisation), les cuiseurs solaires (remplacement) et reboiser (renouvellement). Pour l'eau : mettre en place de l'irrigation en goutte à goutte (optimisation), la récolte d'eau de pluie (remplacement) et des cordons pierreux (renouvellement).



Cuiseur solaire, une alternative au bois de feu, Tchad

Reconstruction post-tsunami en Aceh : des maisons multipliées plutôt qu'une planification raisonnée

Eléonore Labattut / Simon Deprez

Cette étude tente de dresser un bilan de l'action humanitaire en Aceh dans le secteur de la construction de maisons suite au tsunami de 2004. La présente analyse vise à rendre compte de ces projets, à étudier l'appropriation des maisons par les bénéficiaires, ainsi qu'à apprécier les conséquences de cette vaste campagne de construction sur la région d'Aceh.

Introduction : regards d'architectes sur la qualité de la reconstruction

140 300 maisons ont été reconstruites à Aceh en quatre ans selon les chiffres de l'Agence de réhabilitation et de reconstruction d'Aceh et de Nias (BRR)¹ suite aux dégâts considérables causés par le tsunami. Voilà le défi qu'ont relevé quelques 127 ONG internationales qui se sont attelées à la reconstruction de ces maisons dans la province du nord de l'île de Sumatra en Indonésie, la région la plus lourdement touchée par le tsunami de 2004. En 2009, les derniers programmes de reconstruction se terminent, les ONG se retirent. Au delà d'un bilan, le caractère exceptionnel de l'évènement et l'ampleur de la reconstruction

post urgence interpellent sur la qualité et la pérennité de ces opérations générées par l'aide internationale. Il a semblé pertinent de revenir sur ces programmes, avec un regard d'architectes dans la mesure où la construction n'avait jamais pris autant de place dans les programmes humanitaires. Au-delà de la construction même, ce sont des questions d'habitabilité, d'appropriation, d'insertion locale, bref d'architecture qui sont objets de cet article synthétisant les résultats d'un travail d'enquête mené de mi 2008 à mi-2009.

L'évènement du tsunami et la mobilisation sans précédent des aides internationales a eu un retentissement mondial. Ce qui est moins connu, c'est que cette reconstruction s'est déroulée dans un contexte particulier. Aceh, après trente années de conflit opposant séparatistes du GAM² et gouvernement national, est entrée dans une fragile période de paix³. Les habitants restent encore aujourd'hui meurtris par ces années de couvre feux, de racket et de répression aveugle, pris en otage entre rebelles et armée nationale, perpétuellement soupçonnés de soutenir le camp adverse. Or, si les Achinois voient dans le tsunami le malheur qui leur a apporté la paix, les opportunités de développement qui l'ont suivi semblent

aujourd'hui compromises par les nombreuses séquelles du conflit. Cela pose la question du niveau de responsabilité de l'aide internationale sur la prise en compte des réalités du contexte de son intervention.

Les formes de la reconstruction : des maisons permanentes insatisfaisantes, compensées par la construction d'extensions.

Malgré le grand nombre de maisons construites et la diversité des programmes, force est de constater qu'une grande monotonie de paysage se dégage de toutes ces réalisations. De fait, les programmes de logement se distinguent peu les uns des autres. Pour la plupart des ONG qui ont construit des maisons, la priorité était d'atteindre un haut niveau de qualité constructive, tout en respectant des délais courts. Il y a eu une sorte d'obsession à vouloir *construire vite*, certainement accentuée par la pression médiatique. Mais raccourcir de la sorte les temps de conception, de concertation, et de recensement des bénéficiaires pour bâtir le plus vite possible a eu de graves incidences sur la qualité globale et sur la réception des maisons.

Uniformisation des réponses du fait d'un modèle unique et à minima

Les recommandations édictées par le BRR prévoyaient une maison de 36 m² minimum. C'est sur cette base que la grande majorité des ONG a adapté son plan type : une pièce principale et deux chambres, ainsi qu'une petite salle de bain avec toilettes à l'arrière, accessible depuis l'extérieur. La qualité constructive varie d'un programme à l'autre, mais en ce qui concerne l'espace à vivre, il est toujours restreint et sans originalité. Il se dégage de ces programmes une grande et médiocre uniformité. Pourtant les bénéficiaires et les contextes sont eux fort différents : différences de situations sociales, de revenus, de professions, de taille de la famille ; différences de contextes : situations urbaines, rurales, zones de conflit, isolements, proximité du lieu de vie et du lieu de travail, etc. Il est intéressant d'observer que la typologie basique qui a été donnée uniformément à tous a été reçue et ressentie différemment, suivant les situations.

Les villageois ruraux et pauvres y ont trouvé une réelle amélioration de leur cadre de vie, en comparaison avec les maisons en bois sans sanitaire qu'ils habitaient avant. La réception des maisons est donc généralement très bonne dans ce contexte, se traduisant par des travaux d'embellissement (peinture, céramique, changement des menuiseries) et le soin

apporté aux jardins (palissade, fleurs, allées dessinées).

Au contraire, dans un contexte urbain comme celui de Banda Aceh, des bénéficiaires plus aisés n'habitent souvent pas les maisons trop petites données par des ONG. En témoignent ces paysages désolés le long des routes à la sortie de la ville où des centaines de maisons sont restées vides, abandonnées. Les propriétaires sont partis vivre ailleurs, ou ont reconstruit une nouvelle maison sur un autre terrain, louant la maison donnée par l'ONG.

Penser l'évolutivité

La présence ou non des pièces humides, en particulier de la cuisine, sa position dans le logement proposé et sa superficie posent des problèmes d'adéquation aux besoins et aux habitudes des bénéficiaires. La seule typologie satisfaisante observée consiste en un espace extérieur pré-équipé, couvert mais non fermé, cloisonnable par les familles selon leurs besoins. Cela est généralisable à l'ensemble de la maison : il semble plus pertinent d'offrir des espaces ouverts, modifiables, transformables, plutôt que des boîtes fermées et rigides. Si la possibilité d'adapter la réponse architecturale à chaque famille est assez utopique au regard des besoins à fournir, peut-être faut-il penser le problème à l'envers : donner des maisons non pas « terminées » (ce qui ne veut pas dire non habitable) mais à compléter, à investir, à faire évoluer. C'est la raison du succès des maisons sur pilotis hauts⁴ dont les « dessous » peuvent facilement être cloisonnés pour servir divers usages, propres à chaque famille. Prendre une telle direction implique de se concentrer sur les modalités de réponses techniques et architecturales aux besoins essentiels : accès à l'eau, à l'électricité, aux sanitaires, et de concevoir des bases structurelles de qualité, pour des habitats évolutifs, potentiellement appropriables, adaptables, aux capacités d'implication et de construction des habitants eux-mêmes.

Les lieux des reconstructions : relocation ou construction sur place, une même absence de planification.

Par la construction d'extension, une maison donnée peut toujours être transformée et devenir ainsi plus satisfaisante au regard des besoins des familles. Cependant il y a un domaine où il est difficile d'agir a posteriori pour améliorer ou « réparer » les erreurs : le choix des terrains et leur viabilisation, avec les questions de relocations et de planification.

Les relocations : portes ouvertes à de futures crises, sociales, économiques, naturelles :

Reconstruire sur place ou reloger ailleurs ? Si dans les premiers temps le BRR avait décrété qu'une zone tampon, non constructible, devait être respectée (*buffer zone*, de 2 km), cette idée a vite été abandonnée car il aurait été trop difficile de trouver des terrains pour ces milliers d'habitants dont les terres avaient disparus, emportées par la mer⁵.

Certaines communautés ont pu être relogées au même endroit, d'autres se sont vues dispersées au gré des possibilités⁶. Selon la politique officielle, l'acquisition de ces terrains (soit 922 ha) devait correspondre à un plan global de développement de la région.

Malgré tout, certaines implantations restent difficilement compréhensibles : Neuheun (Aceh Besar) est situé dans un terrain à forte pente, loin de zones d'activités ; Ujung Segundur (Sabang) est très éloigné de tout village et son accès y est fort difficile ; enfin Blang Beurangan, qui se veut un quartier de Meulaboh, est situé à huit kilomètres de la ville, en pleine zone inondable.

Il semble que les choix des terrains étaient limités et qu'ils ont obéi davantage à des impératifs économiques qu'à de réelles options de développement. Plusieurs de ces villages sont en partie inhabités, et on peut s'interroger sur leur devenir : seront-ils investis par de nouveaux occupants ou deviendront-ils des villages fantômes ?



Vue du nouveau lotissement d'Ujung Segundur sur l'île de Weh. En bleu les maisons construites par FIG-Indonesia, en rouge les maisons du BRR. Les maisons n'ont jamais été habitées en raison de l'isolement du village et de l'absence d'eau potable et d'électricité.

Un développement urbain compromis par l'absence de cohérence de la reconstruction

Il est frappant de constater que l'on a tout reconstruit à l'identique. L'ancien tracé des routes a été respecté et dans les cas de relocation, on a quadrillé au plus facile un morceau de mauvais terrain. Les quelques réflexions urbaines sont restées lettre morte. Le quartier de Meuraxa à Banda Aceh est peut-être l'exemple le plus abouti, avec ses routes larges et impeccables (P2KP⁷), ses drainages, l'accès à l'électricité pour chaque maison. Pourtant l'eau potable reste un problème et de nombreux bénéficiaires doivent acheter des bombonnes, il n'y a pas de gestion des déchets, pas de transports publics, très peu de commerces. Mais son immédiate proximité avec le centre de Banda Aceh lui donne un avantage certain, et on voit déjà une dynamique d'appropriation qui s'étend dans le quartier. Mais qu'en sera-t-il des nouveaux lotissements isolés ? Les problèmes s'y multiplient déjà, notamment concernant les réseaux (problème d'eau potable, drainages déficients, etc.). Ces « poches » de maisons nouvelles ont besoin de tisser des liens avec les infrastructures existantes. Il est dommage que cette massive reconstruction n'ait pas été l'occasion de planifier un environnement plus sain (accès à l'eau potable, gestion des déchets), plus durable (recyclage, espaces verts) et plus égalitaire (espaces publics, transports publics, réseaux économiques).

Les temps de la reconstruction : glissement difficile de la phase d'urgence vers la phase de développement.

On vient d'apercevoir les complexités et les enjeux qui ont touché la reconstruction des maisons en Aceh après le tsunami. L'observation et l'analyse des différentes réalisations amènent la question des modalités de passage de l'intervention d'urgence, vers la planification, la projection et le développement.

Le transitionnel, pour combien de temps ? Pour quoi faire ensuite ?

Ce passage de l'un à l'autre s'est fait difficilement. Un exemple emblématique est celui de l'usage d'habitats transitionnels. De la réception de la tente à celle de la maison définitive, il peut se passer un long moment où l'abri temporaire peut venir prendre le relais. Deux conditions s'imposent pour que ces programmes de maisons temporaires soient pertinents. D'une part, l'intervention nécessite une logistique efficace pour distribuer et construire (ou assembler) très rapidement un grand nombre de ces abris ; d'autre part ces programmes doivent intervenir en cohérence avec

d'autres interventions aux objectifs plus pérennes. Une solution intéressante est celle des abris préfabriqués et démontables distribués par la Fédération Internationale de la Croix Rouge (IFRC⁸). Sur pilotis, ils isolent du sol et offrent 25 m² de surface habitable. Les conditions de vie dans ces abris sont acceptables, et il est envisageable que les familles y passent un certain temps. Mais ce délai n'est intéressant que s'il est mis à profit pour penser le futur habitat permanent et son cadre de vie, ce qui n'a pas été fait dans cette reconstruction post-tsunami.

A Aceh, ce temps a permis de régler des problèmes de listes de bénéficiaires, d'approvisionnement en matériel, de contentieux avec les entreprises chargées de la construction, de corriger en somme toutes les erreurs engendrées par d'hâtives décisions prises pendant la phase d'urgence. Ce constat permet de s'interroger à la fois sur la qualité des diagnostics à l'origine des programmes et d'autre part sur la pertinence de la prise en compte d'une phase d'intervention : la transition avec un double objectif, remédier aux besoins urgents et anticiper dès la post urgence les conditions d'un développement.

Ambiguïté dans l'attitude de retrait de l'aide internationale face aux contextes et aux besoins de développement

Un autre aspect problématique de cette reconstruction est l'absence de retombées économiques pour la région d'Aceh. En effet, les programmes d'aide économique ont eu de faibles impacts sur les revenus des ménages. Peu ou pas d'entreprises créées en Aceh, peu de personnes formées à de nouveaux métiers, aucune nouvelle niche d'activité, etc. Selon l'étude ACARP⁹, 70% des bénéficiaires de maisons estiment que leurs revenus sont inférieurs ou égaux à ceux qu'ils gagnaient avant le tsunami (c'est-à-dire en pleine période de conflit). De plus, le secteur du bâtiment qui a connu une véritable envolée, n'a pas profité aux Achinçais. Peu formés, ayant rompu depuis longtemps avec un rythme de travail journalier, ayant des difficultés à entreprendre (tout ceci s'expliquant en grande partie à cause des trente années de conflit), les Achinçais se sont vu préférer une main d'œuvre et des entreprises de Medan ou de Jakarta. On estime que 60 % des fonds sont partis vers l'extérieur chaque année¹⁰, mais ce lourd pourcentage est également attribuable à la corruption largement répandue en Indonésie, qui gangrène toute initiative. Il y a eu une sorte de négation du contexte, une cécité entretenue de la part des ONG et organisations internationales, un refus de comprendre cette douloureuse situation de post-conflit qui pèse aujourd'hui sur toutes les options de développement (cette position

étant largement approuvée par le gouvernement indonésien qui cherchait à tout prix à maintenir à l'écart la communauté internationale de ces délicates questions intérieures).

L'envergure de cette reconstruction ne peut s'apparenter à une intervention d'urgence, mais bien à une opération plus longue qui ne peut éviter les questions propres au développement, parce que la construction de maisons est en lien direct avec le cadre de vie, la ville, l'environnement, et donc la politique. Abrisée derrière un devoir de réserve (ne vérifiant pas les listes de bénéficiaires), souvent opportuniste (faisant appel au marché noir pour se fournir en bois), contrainte par ses objectifs (refusant de voir le fossé et les rancœurs se creuser entre victimes du tsunami et victimes du conflit), l'aide internationale a souvent conduit des programmes aux impacts limités (aide économique), voire désastreux (reconstruction de villages en zones inondables, sans accès à l'eau potable).

A qui profite l'aide à la reconstruction ?

C'est dans l'articulation entre urgence et développement que se sont accumulées les erreurs. L'absence de prise en compte du contexte économique et politique de la région a conduit à la mise en place de programmes inefficaces, mais également l'absence de réflexion urbaine concertée qui a entraîné la construction de milliers de maisons sans politique de développement urbain, sans prise en compte des questions d'approvisionnement en eau, de gestion des déchets ou encore de transport public. Pourtant, si une partie des maisons et des programmes restera inutile pour les bénéficiaires d'origine, on assiste déjà à certains endroits à l'arrivée de nouveaux occupants qui tirent parti de cette explosion immobilière. C'est le cas de nombreux quartiers périphériques de Banda Aceh, où les maisons du tsunami sont louées à des familles venant de Sumatra ou d'ailleurs. Il est réconfortant de penser qu'en dépit de toutes les imperfections, de toutes les erreurs, la ville se fait. Pour juger du devenir de certains projets, il conviendrait de revenir dans quelques années, d'y observer les mobilités, les initiatives économiques, les améliorations de transport ou les progrès d'approvisionnement en eau potable.

Mais il n'en reste pas moins légitime de questionner la responsabilité des organisations internationales et des ONG concernant l'absence de prise en compte du contexte de post-conflit. A une autre échelle, l'élite économique et politique qui dirige le pays, largement corrompue, a profité grandement de la manne financière apportée par le tsunami, renforçant plus encore son pouvoir. Un analyste politique et universitaire, George Junus Aditjondro, lance ce terrible constat¹¹ :

c'est à cette classe riche que la reconstruction a profité, permettant même l'émergence d'une nouvelle élite issue de l'ex direction du GAM.

Quant aux plus pauvres, victimes du conflit et du tsunami, leur niveau de vie n'a pas été amélioré. Là se trouve toute la complexité et l'ambiguïté du système humanitaire : des actions locales et ciblées destinées aux personnes fragiles et pauvres, mais dont les répercussions politiques et économiques sont nationales et profitent à une toute autre population. A fortiori lorsqu'il s'agit de construction, les acteurs de l'aide internationale ne peuvent fermer les yeux sur les impacts de leurs programmes et leur responsabilité dans les orientations de développement pour la région dans laquelle ils interviennent. Peut-être s'agit-il de sortir d'une neutralité proclamée (et irréaliste) pour assumer une action engagée, consciente de son pouvoir, mais cherchant à le mettre au service des enjeux les plus nobles, comme celui d'un développement urbain durable, respectueux de l'environnement, et offrant un cadre de vie digne pour tous.

¹ L'Agence de réhabilitation et de reconstruction d'Aceh et de Nias (BRR), est un organisme gouvernemental temporaire formé par le gouvernement de l'Indonésie le 16 avril 2005. Son mandat consistait à coordonner tous les efforts de réhabilitation et de reconstruction à la suite du tsunami à Aceh et à Nias. Au cours des quatre dernières années, le BRR a coordonné plus de 500 organismes, lesquels ont géré plus de 12 000 projets.

Le BRR a cessé officiellement ses activités le 16 avril 2009.

² Mouvement indépendantiste Achinois qui a lutté pour l'indépendance de la région entre 1976 et 2005 contre le gouvernement national.

³ L'accord de paix a été signé le 15 août 2005.

⁴ Les maisons d'Up Link à Ulee Lheue, quartier portuaire de Banda Aceh, en sont l'exemple le plus réussi.

⁵ Il a été décidé de donner un nouveau terrain de 100m² pour chaque locataire et un terrain de 200m² pour les propriétaires, et cela quelle que soit la surface d'origine.

⁶ Précisons toutefois que le tsunami a entraîné de nombreux déplacements de population et que la mobilité est commune à Aceh, notamment à cause du conflit, qui a lui aussi conduit à de nombreux mouvements de population.

⁷ Programme pour la réduction de la pauvreté en zone urbaine (ONG indonésienne).

⁸ International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies.

⁹ *The Acehese Gampong Three Years On, Assessing local Capacity and Reconstruction Assistance in Post-tsunami Aceh*, report of the Aceh Community Assistance, Research Project (ACARP), 2007.

¹⁰ ADITJONDRO George Junus, *Reconstruction without social transformation: Observations from Aceh's eastern coast*, INFID, 2007.

¹¹ ADITJONDRO George Junus, *Reconstruction without social transformation: Observations from Aceh's eastern coast et Profiting from Peace: The Political economy of Aceh's Post-Helsinki reconstruction*, INFID, 2007.

Eléonore Labattut est architecte. Elle a collaboré avec l'ONG Architecture et Développement en Inde en 2005, et a effectué dans le cadre universitaire plusieurs études urbaines et territoriales. Simon Deprez est architecte et photographe. Il a collaboré avec l'ONG Architectes de l'Urgence en Indonésie en 2005, et au Pakistan en 2006. Il a participé avec le collectif Multiplicity à plusieurs recherches sur le territoire.

Favoriser les échanges entre humanitaires autour de la géomatique, une voie à considérer

Wilfried Tissot / Yann Rebois

Si, comme le disait Yves Lacoste, « la géographie ça sert d'abord à faire la guerre », la gestion de l'information et les formes de visualisations cartographiques sont des outils éprouvés permettant une meilleure coordination, un meilleur suivi, interne et entre les organisations. Avec une approche holistique, le SIG peut être utilisé tout au long du cycle du projet lors du diagnostic, de l'analyse de zones, du rendu et du partage de l'information ... En tant qu'outil le SIG peut s'appliquer aux problématiques humanitaires, telles que la gestion des risques, de la sécurité, le suivi de projet, les mouvements de population, l'eau et l'assainissement, etc.

La géomatique : un ensemble d'outils bien utiles

La géomatique, ce mot que certains qualifieront de « barbare », n'est pas encore tombé dans le langage courant. Pourtant, les solutions apportées par ces outils s'avèrent aujourd'hui très utiles, notamment dans les domaines de l'humanitaire. La géomatique, née de la contraction de « géographie » et d'« informa-

tion » regroupe l'ensemble des techniques, outils et méthodes qui permettent de représenter, d'analyser et d'intégrer des données à composantes géographiques. Ainsi, les Systèmes d'Information Géographique (SIG), la télédétection (acquisition et traitement d'images satellitaires), le G.P.S. sont des outils de la géomatique. Si les domaines de l'environnement et de la défense ont impulsé le développement de ces techniques dans les années 70, d'autres secteurs ont vite pris le relais, par exemple, l'aménagement du territoire, le développement rural, l'urbanisme, la logistique ou encore le marketing, et bien sûr l'humanitaire.

Histoire de la géomatique au service de l'humanitaire

Dans le milieu humanitaire, de nombreux projets de cartographies thématiques, de spatio-cartes ou encore de bases de données géographiques ont vu le jour depuis 20 ans (OCHA, CICR, UNOSAT, etc.). Néanmoins, la plupart de ces projets restent locaux et uniquement axés sur de la cartographie. Ils sont réalisés

à l'échelle d'une région ou d'un pays et sont souvent destinés à une seule organisation. La plupart de ces projets ont apporté l'information souhaitée et ont donc parfaitement rempli leurs rôles. Pourtant au regard du GeOnG, conférence qui a eut lieu en septembre dernier et a regroupé une quinzaine d'agences des Nations unies et d'ONG, les attentes semblaient se diriger vers un déploiement plus important des SIG, puis vers une standardisation des données et des bases de données géographiques partageables. Pourquoi ces attentes ? Quels sont, aujourd'hui, les manques dans les domaines de la géomatique ?

La géomatique est encore une affaire de spécialistes

Malgré les très nombreux projets déjà réalisés et utilisant des techniques de la géomatique, il apparaît que les domaines des SIG restent une affaire de spécialistes. Faites l'expérience d'utiliser le terme de Pcode (Populated Place code) en réunion et vous verrez que peu d'humanitaires savent de quoi il retourne. Aujourd'hui, bon nombre de cartographes destinés en partie à de la cartographie n'ont aucun code permettant le lien avec la géométrie. L'emploi systématique de la cartographie et des techniques élémentaires des SIG n'est pour l'instant pas encore banalisé dans les milieux humanitaires.

Est-ce utile d'en arriver là ? En quoi l'information géographique est-elle aujourd'hui essentielle ? Les organisations humanitaires ont besoin d'outils d'aide à la décision, de représentations spatiales d'un grand nombre de données (route, point d'eau, hôpitaux, localisation des IDPs, etc....) et d'outils d'acquisition simples de données.

Dans le cas des camps de déplacés, le SIG permet de suivre les phases de la vie des camps, de faire de la planification, du dimensionnement d'équipements, du suivi depuis l'installation jusqu'au démantèlement, de l'évaluation de l'impact environnemental des camps (voir les travaux faits au Kenya par l'IRD)¹. Dans ce cas le SIG permet de travailler à plusieurs échelles, il offre des synthèses rapides et cartographiques qui permettent de se faire une opinion de la situation.

D'une manière générale, les SIG et les bases de données servent aussi à capitaliser l'information. Cela permet de ne pas systématiquement recommencer une tâche, qui, au moins en partie, a déjà été réalisée par le passé.

Ces dernières années, les techniques ont beaucoup évolué et permettent aujourd'hui une alimentation plus aisée des systèmes. Le développement récent des systèmes ouverts de « tags », permet de marquer une information par des non spécialistes, grâce à OSM² et Google Map maker³ par exemple. Ceci permet d'intégrer de l'information géographique de base dans le SIG sans demander de connaissances très poussées de la part de l'opérateur de terrain. Grâce à cette plus grande quantité, et, dans certain cas, qualité de données, le géomaticien sera en mesure d'intégrer toutes ces informations et de proposer des analyses plus complètes.

Les besoins des travailleurs humanitaires

Les humanitaires ont un besoin accru de visualisation et de localisation de projets. Il leur faut suivre dans le temps différents événements et phénomènes (réfugiés, incidents, maladies, etc.). Pour cela, il est nécessaire d'utiliser « un cadre » qui peut être facilement rempli avec les outils disponibles sur le web (Google Earth). Les données peuvent venir de la collecte de points GPS mais aussi des données des Humanitarian Information Centers (la mise en place de ces HIC est une des fonctions d'OCHA. Ils permettent notamment d'établir les cartes « qui fait quoi et où ? », de partager des rapports d'évaluation, etc.). Il est nécessaire ensuite de bénéficier d'outils d'aide à la décision utilisant ces données, et permettant d'activer des projets de manière la plus rationnelle possible. Pour l'instant, à part quelques projets « pilotes », le SIG est surtout utilisé en tant qu'outil de représentation mais il pourrait prendre un tout autre essor dans l'avenir.

La géomatique a de beaux jours devant elle

Il est difficile de comparer d'autres secteurs utilisateurs de SIG, tels que l'aménagement du territoire, ou l'environnement avec l'humanitaire. Dans ce dernier, les territoires d'intervention sont toujours situés sur des zones très instables, du fait des catastrophes naturelles et des sites dans des zones de conflits. Il est donc plus difficile de mettre en place des SIG intégrant systématiquement des données fiables et exhaustives. L'idée serait plutôt d'harmoniser les méthodes de travail afin de vulgariser l'outil SIG puis de réaliser des structures de bases de données thématiques sur lesquelles n'importe quel acteur pourra se reposer pour acquérir de la donnée à composante géographique, à l'image de ce qu'ont déjà pu commencer le UNHCR et la mise en œuvre du Spatial

Data Infrastructure pour le Transport SDI-T⁴, modèle de données standard avec des champs d'information unanimement définis. Par la suite ces bases de données pourraient être mises en ligne sur des serveurs de données de types WMS⁵ (image) WFS⁶ (vecteur) qui pourraient redistribuer les données à différents utilisateurs. Le principe du serveur permet d'obtenir systématiquement la dernière donnée mise à jour, que la donnée soit exhaustive ou non, l'utilisateur sera certain de travailler avec la donnée la plus récente.

Les enjeux autour de l'information géographique dans l'humanitaire ont donc évolué très vite ces dernières années. L'augmentation des débits d'Internet, le développement des plateformes libre de type Open Street Map et le développement des serveurs de données WMS et WFS permettent aujourd'hui de changer d'approche, mais il reste toutefois l'obstacle de la volonté politique concernant le partage de l'information.

Le partage de l'information est possible dans de nombreux cas

Chaque organisation travaille avec ses propres données, et il peut être parfois difficile de les partager, notamment en raison des aspects confidentiels. Par exemple, dans le cas des données individuelles, seules les personnes accréditées peuvent les obtenir, ce qui paraît tout à fait légitime. Par contre dans le cas de la localisation d'infrastructures, il ne devrait pas y avoir de problèmes de confidentialité. En effet, avec les approches web, et serveurs sécurisés (accès administrateur/utilisateur/contributeur...) il est possible de connaître le nom de la personne ou de la structure qui a ajouté la donnée et d'avoir un contrôle sur la qualité. De plus il est envisageable de rendre la donnée accessible seulement aux ayants droits. Par exemple, seules les personnes accréditées peuvent travailler sur les bases de données SGBV (violences sexuelles).

Des difficultés peuvent survenir en ce qui concerne l'utilisation « classique » de la cartographie sur le terrain. En effet, utiliser une carte papier, importer et travailler avec des points GPS, utiliser des cartographies embarquées, peut poser des problèmes dans certains pays. Cela s'est déjà produit par exemple au Myanmar ou au Soudan où la carte reste encore un enjeu de pouvoir. En conséquence, la source même de la donnée reste difficile à obtenir. Le travail avec des cartes peut paraître suspicieux. En sortie de crise, certains gouvernements freinent volontairement le dé-

veloppement de l'information géographique. Exemple dans le nord de l'Ouganda où la diffusion des cartographies des routes ré-ouvertes est restreinte car cette information pourrait faciliter un retour de la LRA⁷.

Même si un certain nombre d'obstacles semblent barrer la route du partage de l'information, de nombreuses ONG sont intéressées et souhaitent utiliser les outils de la géomatique.

En septembre 2008, CartONG a organisé le GeOnG⁸, le premier évènement consacré à la géomatique et à l'humanitaire. Les agences des Nations Unies et les ONG ont répondu présent, montrant l'intérêt croissant des humanitaires pour ces techniques. Différents thèmes ont été abordés : collecte et qualité des données, partage de l'information, mutualisation, standardisation. Les échanges sur ces thèmes ont permis de définir les besoins, ce qui est déjà un grand pas.

Il reste maintenant à concrétiser des projets d'envergure, ce qui permettra notamment d'articuler ces nouvelles techniques avec des pratiques existantes. La volonté existe du terrain jusqu'aux financeurs car la pertinence de ce type de projets apparaît aujourd'hui aux yeux de tous.

Wilfried Tissot et Yann Rebois, CartONG

¹ <http://www.cartographie.ird.fr/Kenya.html>

² Open Street Map. www.openstreetmap.org

³ www.googlemapmaker.com

⁴ http://fr.wikipedia.org/wiki/Spatial_Data_Infrastructure

⁵ <http://fr.wikipedia.org/wiki/WFS>

⁶ <http://fr.wikipedia.org/wiki/WFS>

⁷ Lord's Resistance Army.

⁸ <http://geong.cartong.org>

Quelques références sur le Web pour aller plus loin :

- http://www.cnig.gouv.fr/Front/docs/cms/actin-hum_123651126402486200.pdf (Fiche du CNIG)
- <http://www.unjlc.org/mapcenter/unsdi/unsdi-v2>
- <http://www.humanitarianinfo.org/>
- <http://www.cartographie.ird.fr/Kenya.html>
- www.CartONG.org
- <http://planetevivante.wordpress.com/2008/05/11/google-earth-la-cartographie-au-service-de-laide-humanitaire/>
- <http://media.baliz-geospatial.com/fr/article/geomatique-et-coordination-des-ressources-humanitaires-en-cas-de-catastrophes-le-systeme-de-la-commission-europeenne-gda>
- <http://www.tacticaltech.org/mapsforadvocacy>
- <http://www.reliefweb.int/rw/dbc.nsf/doc100?OpenForm>
- <http://www.respond-int.org/respondlive/>

Les nouveaux bailleurs de l'aide internationale

. Emergence des nouveaux bailleurs

Courrier de la planète n°84, avril-juin 2007
International Relations: The age of emerging countries

Dossier: Official development assistance: The new donors

- China : Unconditional Aid P. 28
 - China/ Africa: Towards improved debt sustainability? P.31
 - China/Mali Deployment with no apparent strategy P.35
 - China/Africa: South-South cooperation P.38
 - South Africa: Continental mission P.40
 - India: Re-emerging donor P.42
 - Brazil: Objectives P.43
- <http://www.courrierdelaplanete.org/84/CDP84EN.pdf>

The future of aid
ODI, 2008. 2 P.

EVANS, Alison

Ces 25 dernières années les fonds de l'aide et le nombre de bailleurs ont augmenté en flèche avec l'arrivée de la Chine, de Chypre, de l'Egypte, de la Lettonie et la Lituanie, ainsi que les bailleurs privés, les fondations, etc. Cette multiplicité des acteurs parait parfois chaotique surtout que de nombreux bailleurs ne respectent pas leur engagement. L'efficacité de l'aide est entachée par le manque de cohérence dans le système actuel pour les bailleurs ayant signés la Déclaration de Paris. Imposer la transparence et l'alignement de l'aide est déjà difficile pour les signataires de la précédente Déclaration et semble périlleux pour les autres bailleurs. De plus, tout en étant efficace, l'aide doit permettre au pays receveur de fonder sa propre politique de développement.

<http://www.odi.org.uk/resources/download/2376.pdf>

Diversity in donorship : Field lessons
ODI, déc. 2007. 23 P.

HAYER, Katherine

De plus en plus de bailleurs s'impliquent dans l'aide humanitaire internationale, les nouveaux bailleurs s'investissent dans les accords bilatéraux entre gouvernements ou avec la Croix-Rouge. Les nouveaux bailleurs n'ont pas la même définition du terme humanitaire que les bailleurs faisant partis du CAD. Ces nouveaux bailleurs sont pourtant sous représentés dans les instances internationales.

Les pays du Golfe et la Turquie se concentrent, pour leur part, dans le système humanitaire multilatéral. La Chine, avec son changement économique et politique, tente de rentrer dans le schéma classique de l'aide au développement, tandis que des pays comme l'Inde et l'Afrique du Sud se différencient en ne se considérant pas comme des bailleurs.

<http://www.odi.org.uk/hpg/papers/wpnon-dac.pdf>

Emerging donors in international development assistance : a synthesis report
PBDD/ CRDI, janvier 2008. 22 P.

ROWLANDS, Dane

L'émergence de nouveaux bailleurs ouvre de nouvelles perspectives à l'aide au développement gérée jusque là par les donateurs traditionnels. La Chine, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud tentent de gagner une légitimité internationale en respectant les règles développées par les bailleurs traditionnels tout en apportant les idées et les points de vue qu'ils ont développés avec leurs propres expériences.

http://www.idrc.ca/uploads/user-S/12278143331Synthesis_Final.pdf

. Les pays arabes

What factors determine the allocation of aid by Arab countries and multilateral agencies?

NEUMAYER, Eric

LSE Research online (original publié dans "The journal of development studies"), 2006. 21 P.

A travers l'analyse des facteurs d'aide des pays arabes, l'auteur traite de la tendance de certains pays à fournir des financements aux pays les plus pauvres, ayant une grande affinité avec l'Islam et les pays d'Afrique Subsaharienne ayant peu de relation diplomatique avec Israël.

[http://eprints.lse.ac.uk/615/1/JournalofDevelopmentStudies_39\(4\).pdf](http://eprints.lse.ac.uk/615/1/JournalofDevelopmentStudies_39(4).pdf) (dernier accès 27 août 2009)

Saudi Arabia's humanitarian aid : a political takeover?

BARASI, Leo

HUMANITARIAN EXCHANGE MAGAZINE, issue 29, mars 2005.

L'Arabie saoudite fait partie des plus gros budgets alloués à l'aide humanitaire. L'aide saoudienne est distribuée par divers acteurs privés et publics. Jusqu'à récemment, malgré les relations étroites entretenues avec le gouvernement, les organismes fournissant l'aide étaient libres de gérer leurs dossiers comme ils le souhaitaient, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, le gouvernement ayant limité leur indépendance.

Cet article fait le point sur les bouleversements que cette perte d'indépendance a entraînés auprès des organismes de l'aide, représentés par les deux principales organisations caritatives du pays : IIRO et Haramain, et le rôle qu'a pris désormais le gouvernement.

<http://www.odihpn.org/report.asp?id=2676> (dernier accès 27 août 2009)

L'humanitaire islamique

BENTHALL, Jonathan

CULTURE ET CONFLIT n°60, 2005.

Cet article explique comment la recherche de l'auteur sur l'humanitaire islamique dérive d'une analyse de la sémiotique du croissant rouge dans le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Cela le mène à explorer des tensions plus larges dans le domaine des associations caritatives islamiques par rapport au champ général de l'humanitaire, tout en identifiant leurs ressemblances les unes avec les autres. Elles peuvent être considérées aussi comme éléments dans le mouvement plus ample des ONG « confessionnelles ». L'article analyse ensuite le rapport entre d'une part, le droit humanitaire international et les droits de l'Homme, et d'autre part, la tradition islamique juridique. L'ensemble de l'argument de l'article est présenté comme exemple du dialogue anthropologique classique concernant l'universalisme, par contraste avec le relativisme, la doctrine islamique n'étant pas ici interprétée comme exception culturelle, mais comme universalisme alternatif. Cela devrait nous permettre d'envisager plus clairement à la fois la fragilité de l'universalisme occidental, et également le besoin d'explorer ce qu'ont en commun les deux traditions intellectuelles. (résumé de l'auteur)

Article disponible sur <http://www.conflits.org/index1928.html>.

The Charitable Crescent: Politics of Aid in the Muslim World

BELLION-JOURDAN, Jérôme

I B TAURIS & Co Ltd, novembre 2008. 256 P.

BENTHALL, Jonathan

Cet ouvrage nous donne une vision des liens qui unissent les groupements d'aide et les instances politiques au Moyen Orient. Ces deux entités qui tentent de travailler ensemble connaissent encore aujourd'hui des points de divergence, la tradition philanthropique et les règles islamiques (qui est habilité à bénéficier de l'aumône ?, quelles sont les priorités ? etc.) n'allant toujours pas dans le sens de la politique.

. Afrique du Sud

Emerging Donors in International Development Assistance: The South Africa Case / CRDI. Janvier 2008. 29 P.

Wolfe Braude
Pearl Thandrayan
Elizabeth Sidiropoulos

Grâce à son essor économique et son influence régionale, l'Afrique du Sud est devenue le bailleur africain le plus impliqué sur son continent dans l'aide au développement, la réhabilitation et l'aide post-crise. L'Afrique du sud ne veut plus suivre la politique d'aide occidentale et préfère les partenariats avec les pays du Sud.

http://www.idrc.ca/uploads/user-S/12330869781Afrique_du_Sud.pdf (dernier accès 27 août 2009)

. Inde

Diversity in donorship : the changing landscape of official humanitarian aid : India's official aid programme

ODI; HPG, 2005. 25 P.

PRICE, Gareth

L'expérience de l'Inde en tant que bénéficiaire a conditionné sa manière de penser et de faire en tant que donateur. L'Inde a acquis des expériences techniques telles que la gestion des catastrophes, des déplacements de population.

Le gouvernement indien tente de changer sa politique d'aide pour la rendre plus transparente et en améliorer la méthodologie. L'aide indienne basée historiquement sur l'intérêt réciproque et plutôt bilatéral s'est vue déstabilisée par le tsunami 2004. L'Inde souhaite désormais s'investir dans l'aide multilatérale et interagir avec d'autres bailleurs. <http://www.odi.org.uk/resources/download/302.pdf> (dernier accès 27 août 2009)

India's aid dynamics : from recipient to donor?

CHATHAM HOUSE, 2004. 14 P.

PRICE, Gareth

La politique de l'aide indienne subit un changement radical visant à renforcer la position de l'Inde au niveau de l'aide internationale. Malgré des modifications notables positives, il est encore difficile de différencier la politique d'aide au développement de la politique extérieure économique indienne, celles-ci manquant de transparence, d'objectifs et de clarté.

http://www.chathamhouse.org.uk/files/3199_wp200904.pdf (dernier accès 27 août 2009)

. Brésil

Brésil : Objectifs diplomatiques

COURRIER DE LA PLANETE n°84

MILANI, Carlos R.S.

Sécurisation des approvisionnements énergétiques et interventions dans des zones d'influence traditionnelles (l'espace régional et la Communauté des pays de langue portugaise) : rien en apparence ne distingue le Brésil des donateurs « classiques ». Sauf que le Brésil n'est passé du rôle de récipiendaire à celui de donateur que dans les années 1970 et qu'il vise aussi par son action et son activisme diplomatique un siège de membre permanent au sein d'un futur Conseil de sécurité des Nations unies, réformé et... élargi. (résumé de l'auteur)

http://wwwusers.rdc.puc-rio.br/agendas_de_politica_externa_iri/pdfs/ec/publicacoes/courrier_planete.pdf (dernier accès 27 août 2009)

. Chine

INTERNATIONAL NGO TRAINING AND RESEARCH CENTRE

China's aid to Africa : Implications for civil society

POLICY BRIEFING PAPER n° 17, 2008. 11P.

PRICE, Gareth

La Chine est devenue une source majeure de l'aide étrangère en Asie, en Amérique latine et en particulier en Afrique.

www.intrac.org/docs.php/2996/Briefing%20Paper%2017%20-%20Chinas%20Aid%20to%20Africa.pdf (dernier accès 27 août 2009)

* Consulter l'ensemble de la rubrique "focus biblio" sur www.urd.org/newsletter

« La prise en compte de l'environnement dans l'action humanitaire, un défi à relever », Universités d'Automne de l'Humanitaire, les 22, 23 et 24 septembre au siège du Groupe URD

La septième édition des Universités d'Automne de l'Humanitaire organisées par le Groupe URD se concentrera cette année sur les enjeux et défis de la prise en compte de l'environnement dans l'action humanitaire.

Les actions humanitaires se déroulent dans un environnement toujours fragilisé, souvent porté au-delà de sa capacité de résilience. Préserver l'environnement dans lequel se déroule une crise humanitaire est indispensable : c'est seulement dans un environnement raisonnablement sain et riche de ressources que les rescapés de la crise pourront reconstruire leur vie. C'est une condition indispensable pour passer de la réponse urgente à la reconstruction et faire le lien avec le développement.

Comme dans les autres secteurs professionnels, il convient aujourd'hui d'intégrer la dimension environnementale dans la pratique des acteurs humanitaires. Nombreuses sont les questions que les acteurs se posent : quelles fragilités environnementales existent dans les contextes d'intervention et quelles sont les incidences des programmes humanitaires ? Comment prendre en compte l'environnement dans la conception et la mise en place des programmes ? Avec quelles méthodes et quelles solutions techniques ?

Pour tout renseignement, contacter Jeanne Taisson : uah@urd.org
Tel : + 33 (0)4 75 28 29 35

Formation de formateurs à la « Gestion de la Qualité des projets humanitaires », du 2 au 6 Novembre 2009, Madrid

La gestion de la qualité est aujourd'hui reconnue comme une compétence nécessaire pour la conduite des projets et des institutions. En complément des capacités techniques, il faut savoir anticiper les risques, comprendre et suivre les besoins, adapter les activités, suivre et évaluer la qualité des programmes. Une étude récente menée par le Groupe URD et IECAH (« Instituto de Estudios sobre Conflictos y Acción Humanitaria », institut d'études sur les conflits et l'action humanitaire) a montré l'intérêt croissant des ONG et des institutions publiques de divers pays européens pour les formations relatives à ce sujet, aussi bien pour les personnels opérationnels siège et terrain que pour les décideurs, les équipes support et les partenaires locaux.

Le Groupe URD travaille depuis la fin des années 90 sur le thème de la qualité de l'action humanitaire et pour l'amélioration des pratiques du secteur. A ce titre, il a développé un module de formation à la gestion de la qualité qu'il dispense depuis 3 ans en partenariat avec IECAH pour ce qui concerne les formations en langue espagnole. Dans un souci de partage des compétences et de diffusion de ce module, ces deux institutions proposent aujourd'hui de former des formateurs, capables eux-mêmes de donner cette formation.

La formation de formateurs s'inscrit dans le cadre du projet « CAP sur la Qualité », soutenu par l'AECID (Agence de Coopération Internationale et pour le Développement espagnole) et le MAEE (Ministère des Affaires Etrangères Française), qui va donner naissance à un parcours modulaire trilingue (anglais, espagnol, français) et en 3 niveaux (base, gestionnaire et formation de formateurs).

Pour s'inscrire, merci de nous faire parvenir dès que possible un dossier comprenant un CV et une lettre de motivation. Le Groupe URD et IECAH étudieront en effet les candidatures puisqu'il sera demandé aux participants de s'engager à diffuser cette formation par la suite.

Pour plus de renseignement et s'inscrire, contacter : sede@iecah.org

Formations à venir au siège du Groupe URD

Le Groupe URD organisera deux sessions de formation durant l'automne 2009 dans le siège de l'association (Plaisians, Drôme provençale) :

- Evaluation de la qualité des projets humanitaires, du 12 au 16 octobre
- Gestion de la qualité des actions humanitaires (COMPAS Qualité© et COMPAS Dynamique®), du 16 au 20 novembre 2009.

Pour plus de renseignement et s'inscrire, contacter Pierre Brunet
Tel + 33 (0)4 75 28 29 35

Conférence « Restes Explosifs de Guerre - Assurer la mise en œuvre de l'assistance aux victimes » le 4 novembre 2009 à Berlin

Handicap International et Landmine Action Allemagne organisent, le 4 novembre 2009 à Berlin (Allemagne), une conférence intitulée : « Restes explosifs de guerre: assurer la mise en œuvre de l'assistance aux victimes ». Cette conférence réunira des représentants des gouvernements, des bailleurs et de la société civile afin de faire un état des lieux des programmes soutenus par les ONG et les gouvernements en faveur de l'assistance aux victimes de mines, sous-munitions et autres restes explosifs de guerre.

Elle permettra de mettre en lumière les bonnes pratiques que ce soit en termes de réadaptation, réinsertion socio-économique, soutien psychologique etc., mais aussi les besoins d'évolution dans la mise en œuvre et le financement de ces programmes. Les participants échangeront sur leurs différentes approches afin d'établir, pour les années à venir, la mise en œuvre de procédures coordonnées et harmonisées, et ce, au regard des obligations de la nouvelle Convention sur les armes à sous-munitions, du traité d'interdiction des mines antipersonnel et de la Convention des Nations Unies sur le droit des personnes handicapées.

Pour plus d'information et/ou inscription, contacter Camille Gosselin, cgosselin@handicap-international.org
Tel : 00 33 (1) 43 14 87 16.

Conférence « Comment réduire les taux de mortalité et de morbidité des populations civiles immergées dans les conflits armés ? », le 19 novembre 2009, Paris

« Plus jamais ça ! » déclarait Henry Dunant, témoin du champ de bataille de Solferino jonché de 40 000 blessés. Cent cinquante ans plus tard, c'est devant le sort dramatique des populations civiles immergées dans les conflits armés, dont la mortalité et la morbidité dépassent de loin ce que l'on peut imaginer, que nous lançons la même exclamation.

C'est dans le cadre du soixantième anniversaire des Conventions de Genève de 1949 que l'Association Henry Dunant France, en partenariat avec plusieurs organisations humanitaires, dont le Groupe URD, vous invite à participer à une journée de réflexion sur la question : « Comment réduire les taux de mortalité et de morbidité des populations civiles immergées dans les conflits armés ? ».

Cette conférence se tiendra à l'Académie nationale de Médecine, à Paris, le 19 novembre 2009 de 9h00 à 17h00.

Pour plus de renseignement et s'inscrire, contacter : ahd.spica.hd09@orange.fr

Réunion de restitution des travaux du Groupe URD et de l'Académie de l'eau, le 30 novembre 2009, à l'Agence Française de Développement, Paris

Un séminaire de travail « eau, assainissement et action humanitaire », co-organisé par l'Académie de l'eau, le Groupe URD et l'AFD, aura lieu le 30 Novembre à Paris afin de présenter et discuter les résultats des travaux de recherche menés sur le sujet (projet EAU).

En effet, à la demande de l'Académie de l'Eau, le Groupe URD a réalisé une capitalisation d'expériences sur le thème de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour les populations en situation de crise (catastrophes naturelles ou technologiques, conflits armés ou troubles intérieurs). La première phase de ce travail (bibliographique) a été présentée lors du 5ème Forum Mondial de l'Eau à Istanbul en mars 2009. Les organisations humanitaires oeuvrant dans ce domaine et leurs référents ont été consultés, lors d'une deuxième phase.

Ce séminaire n'est pas public, mais concerne uniquement les structures impliquées dans le projet et consultées dans le cadre de l'étude.

En revanche, un compte rendu de l'étude sera diffusé et mis à disposition du public sur notre site internet.

Pour plus de renseignement, contacter Julie Patinet
Tel : + 33 (0)4 75 28 29 35

Avec le soutien de :



RhôneAlpes Région

Et pour la version espagnole:



Retrouvez des compléments d'articles et de références bibliographiques
sur le site Internet:

www.urd.org/newsletter



urgence
réhabilitation
développement

Le Groupe URD

Le Groupe URD (Urgence – Réhabilitation – Développement) est un institut associatif de recherche, d'évaluation, de production méthodologique et de formation travaillant à l'amélioration des pratiques humanitaires en faveur des populations affectées.

Suite à des travaux de recherche sur la qualité dans l'action humanitaire depuis 1999, il a notamment développé le COMPAS Qualité et le COMPAS Dynamique, une méthode d'Assurance Qualité spécifiquement conçue pour les acteurs humanitaires.

Pour en savoir plus :

www.urd.org

www.compasqualite.org

Humanitaires en mouvement

Humanitaires en Mouvement - newsletter électronique, trimestrielle et trilingue - vise à partager les résultats de travaux et d'études liés à des problématiques qui nous semblent importantes et s'ancrent dans l'actualité du secteur.

Nous ferons régulièrement appel à des plumes extérieures et/ou le lien avec d'autres publications. Nous vous invitons donc à nous contacter si vous souhaitez proposer des articles.

Retrouvez sur le site Internet (www.urd.org/newsletter) des compléments de lecture et les articles détaillés des auteurs.

Contacts

Pour s'abonner à la newsletter électronique :

<http://www.urd.org/newsletter>

Si vous souhaitez proposer des articles :

Contactez Jeanne Taisson

jtaisson@urd.org